



Un smartphone pour Noël, un cadeau empoisonné

rédigé le 01 décembre 2015 à 13h19
Dominique Vialard



Noël approche et cette année encore les smartphones vont trôner sous le sapin, avec leurs forfaits illimités...
Le smartphone, c'est l'orange de Noël des années 2000. Un beau signe apparent de richesse en plus ! Un cadeau pour le petit ou sa chérie ? Un modèle pour Papy ? Le nec plus ultra pour se faire plaisir ?... Cette révolution des communications est évidemment fabuleuse et c'est bien là le moteur de l'inconscience générale, mais on n'est pas forcé d'en tomber malade... Pour les fabricants et les opérateurs qui bombardent la population de promos et de packs spéciaux, en euros c'est vraiment Noël. Que d'occasions à saisir... Que de cadeaux « pratiques » et « géniaux » ... On veut faire plaisir, on pense bien faire. Mais à

l'exception des plus informés, qui a conscience qu'en offrant un smartphone c'est du poison qu'il procure à la personne aimée ? Pour un jeune déjà dépendant, c'est pire : c'est comme offrir une caisse de vodka à un alcoolique !

Pas d'alarmisme, juste un peu de bon sens

La propagande des acteurs de la téléphonie fait passer toute personne qui doute pour un dissident, un « illuminé » des anti-ondes (bon, c'est vrai il en existe). Mais il y a vraiment de quoi s'inquiéter en 2015, vous allez voir pourquoi.

D'abord ce poison engendre, plus souvent qu'on ne le croit, des maux de tête récurrents et inexplicables, des acouphènes, des problèmes de sommeil, des troubles neurologiques, dermatologiques...

Ensuite le je-m'en-foutisme des consommateurs et l'irresponsabilité phénoménale des autorités françaises vont à l'inverse d'un usage prudent. Du coup l'écrasante majorité des consommateurs, comme « lobotomisés », ne se protègent pas. Or il existe des précautions pour cela, et des dispositifs de protection. Et sans tomber dans un alarmisme pathologique, mieux vaut passer pour un illuminé que de s'abandonner à un laisser-aller totalement irresponsable.

Alors mettons ces smartphones (pas si smart que ça) sous le sapin en connaissance de cause. Car presque tout ce que l'on nous fait croire est faux et c'est l'inverse qui doit être fait.
Incroyable mais vrai !

Combien de milliers de morts dans 30 ans ?

Le smartphone, ce vicieux générateur de micro-ondes, pourrait bien être le prochain grand scandale sanitaire à l'échelle planétaire. Une catastrophe sans précédent vu les milliards de personnes qui l'utilisent, de Damas à Ouagadougou, Ushuaia ou Reykjavik.

Il suffit de se promener en ville même sans téléphone pour être transpercé de façon passive de fréquences multiples et pénétrantes. Et pour ceux qui se servent de l'objet non stop (comme d'une prothèse vitale), le bombardement est démultiplié : les micro-ondes, ils en sont criblés, imbibés.

Pour rappel, depuis le début des années 2000, les assureurs ne couvrent plus les dommages éventuels causés par les portables. On aurait dû s'en inquiéter, les compagnies américaines et anglaises avaient fait de même il y a cent ans avec l'amiante...

Sans jouer les Cassandre, un temps viendra où l'on comprendra. Mais trop tard, une fois de plus ! Comme pour l'amiante (plus de 100 000 morts déjà, autant de plus d'ici à 2050 en France), pour le tabac (bouc-émissaire du moment), l'alcool ou

l'automobile, un domaine assez similaire par les intérêts économiques en jeu et ses dégâts dont on se contrefiche (100 millions de morts en 100 ans, sans compter les victimes de la pollution atmosphérique).

« Pour votre santé, attention à l'abus de smartphone »

Si vous lisez ces lignes, sans doute êtes-vous déjà à moitié informé. Mais il n'est pas sûr que vous ne soyez pas intoxiqués par les fausses infos qui circulent tant la confusion est grande. Pas sûr que vous connaissiez les bons arguments, pas ceux de la propagande commerciale qui nous embrouille, ni les raisonnements irrationnels de certains détracteurs ou marchands de « trucs » anti-ondes électromagnétiques (OEM).

Pas sûr que vous ayez les données objectives en main, les repères les plus pertinents (et les plus simples, le fameux « DAS » en tête) pour vous protéger, vous et vos enfants, sans tomber dans l'abus de consommation qui pousse tout le monde à consommer toujours plus de sans fil (sachez aussi que le téléphone DECT de la maison ou du bureau est aussi nocif que le smartphone !).

Profitons donc de l'intérêt du moment pour cette « belle technologie » pour remettre les pendules à l'heure :

- La propagande et la désinformation sur les méfaits sur la santé à sa place.
- Les données scientifiques et juridiques incontestables à connaître.
- La technologie au clair.
- Les maux et pathologies en lien.
- Les précautions qui s'imposent d'urgence.
- Les solutions anti-ondes à retenir après tri.

Des centaines d'arguments étouffés

Les infos inquiétantes ne manquent pas sur les téléphones portables mais elles sont « noyées ». Des milliers d'études pointent leurs dangers depuis plus de 10 ans.

Il est mondialement reconnu que les champs électromagnétiques peuvent être cancérogènes pour l'homme. Mais qui s'en souvient ? Qui a conscience que ces téléphones surutilisés au quotidien, là, contre soi, sont des bombes à retardement ? Partout le portable, les antennes-relais, le wifi, le Bluetooth, les téléphones sans fil DECT, les Babyphones, etc. forment un brouillard électromagnétique auquel tout le monde est forcément sensible, sans même parler d'électro-hyper-sensibilité.

Mauvaises ondes...

Le discours bruyant des acteurs du marché étouffe (de façon imparable) toute mise en garde et guide les grands médias dont les reportages orientés entretiennent l'ignorance. Depuis l'apparition du smartphone, ce n'est pas à une bataille scientifique que nous assistons mais à une bataille de communication.

Des scientifiques indépendants, le monde n'en manque pas, mais leurs travaux dérangent et sont étouffés. Des journalistes aussi, à l'instar de Sophie Le Gall dont le documentaire, « Mauvaises ondes », diffusé l'an dernier sur France 3, est accablant.

Une enquête factuelle sans équivoque sur la collusion entre les scientifiques et les industriels, sur la loi de l'omerta régnant de l'OMS aux agences sanitaires.

Mais rien n'y fait : les lobbies des télécoms ont suffisamment « d'antennes-relais » pour pousser à la consommation. Savante stratégie de confusion officielle : « Attention, oui il pourrait y avoir quelques risques (voir sur la notice, là en tout petit !), mais n'exagérons rien, dormez tranquille... »

Une nocivité qui ne devrait plus faire débat

Cette banalisation fonctionne très bien depuis la généralisation du smartphone. Le « c'est formidable un smartphone, quelle merveille », juste, mais trompeur, n'arrange rien. « Faut pas être parano non plus », entend-on... Oui, mais petit rappel de quelques données incontestables :

1. Des milliers d'études ont établi des liens entre l'usage intensif du téléphone mobile et diverses pathologies. Certaines sont contestables car biaisées, mais sûrement moins que celles qui sont financées par les opérateurs... Des travaux sérieux, on en trouve jusqu'en Chine, en Inde ou en Arabie Saoudite, pays qui a étudié en 2004 l'impact des ondes sur les maux de tête, l'épilepsie et d'autres symptômes, et montré le lien statistique entre l'utilisation des mobiles et l'apparition de ces pathologies. Des résultats vérifiés dans bien d'autres pays.

2. En 2008, une méta-analyse (1) du Département d'oncologie de l'Hôpital universitaire d'Orebro (Suède) a lancé une première alerte de taille : l'utilisation du mobile sur plus de dix ans a montré une augmentation significative du risque de gliome ipsilatéral (utilisation toujours sur la même oreille) et de neurinome acoustique (cancer du conduit auditif).
3. En 2008 aussi, la Commission de la Sécurité des Consommateurs (2) a mis en lumière en France de nombreux aspects et précautions indispensables mais toujours pas concrétisées (le laxisme toujours...). Où l'on rappelle les effets possibles des mobiles : augmentation de la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique, activité des protéines de choc thermique, tumeurs de la tête... et influence sur les fonctions cognitives, céphalées, et symptômes regroupés sous le vocable "hypersensibilité électromagnétique"...
4. En mai 2011, l'avis du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) de Lyon a entraîné la classification par l'OMS des champs électromagnétiques comme étant « potentiellement cancérigènes » (2B) pour l'homme (3). Cette classification s'appuyait notamment sur la vaste étude « Interphone » (des milliers de personnes suivies dans 13 pays) qui avait montré que les 10% des personnes qui utilisaient leur téléphone ½ heure par jour avaient statistiquement plus de tumeurs que les autres du côté où ils téléphonaient (4).
5. D'abord publié en 2007 puis réactualisé en 2012, le rapport « Bioinitiative » (Université d'Albany, New York) basé sur l'analyse de 1 800 études (5) a posé comme certaine la nocivité des OEM et urgente la mise en œuvre de nouvelles normes pour protéger les populations. Ce rapport a été « démoli » par les acteurs de la téléphonie car sa co-éditrice (qui ne s'en cachait pas) vendait des protections anti-ondes. Or elle n'a en rien contribué à ces travaux tirés d'études compilées par 29 scientifiques internationaux de renom.
6. Une monographie publiée en 2013 sur les effets des champs électromagnétiques radiofréquences par le CIRC conclut, sur la base des résultats publiés par Christ et al. (2010), que le téléphone mobile étant plus près du cerveau des enfants que du cerveau des adultes (os plus fin, etc.), l'exposition moyenne à un téléphone mobile, pour une utilisation similaire, est augmentée d'un facteur 2 pour le cerveau et d'un facteur supérieur à 10 pour la moelle osseuse.
7. L'an dernier, une autre étude (6) a confirmé et détaillé cela, en vain encore. Cette énième alerte concernant les enfants ne fait toujours pas réagir l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) !
8. Tout récemment, une équipe française de l'INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des Risques) a démontré sous la houlette du Pr René de Sèze des modifications permanentes des ondes alpha du cerveau sous l'effet du mobile (7). Rappelons que ces ondes alpha (8 à 15 Hz) correspondent à l'état de détente et de relaxation et sont essentielles à la régulation neurologique, en particulier face au stress.

Plus aucune protection des assurances depuis longtemps, condamnations et interdictions...

- Premier coup de tonnerre en Europe, en 2011 : en Italie, Innocente Marcolini, cadre supérieur, a imputé son neurinome à l'usage professionnel de son téléphone (30h par semaine pendant 12 ans) et a attaqué en justice son employeur. Après de nombreuses expertises, la Cour de Cassation italienne a reconnu le lien de causalité entre cet usage (6 h par jour travaillé) et l'apparition de la tumeur.

En août dernier, à Toulouse, pour la première fois, une femme de 39 ans a été reconnue par le Tribunal administratif handicapée à plus de 80% pour son électro-hypersensibilité. Ce n'est pas une reconnaissance (encore) de la maladie, mais cette décision pourrait faire jurisprudence.

- Depuis l'étude « Interphone », en Israël, comme sur les paquets de cigarette, une loi impose sur les packagings des mobiles la mention « Le ministère de la Santé vous informe que l'utilisation intensive de ce produit peut représenter un danger pour votre santé ».
- La Belgique interdit la commercialisation de mobiles aux enfants de moins de 7 ans.
- En Angleterre, l'Agence de sécurité sanitaire (Public Health England) compte-tenu de possibles effets cancérigènes à long terme, décourage fortement l'usage des téléphones mobiles par les moins de 15 ans.
- Comme le rapporte l'ANSES dans son rapport pré-définitif (8), en Russie, le Ministère de la santé, à partir des travaux de son Comité national de protection contre les rayonnements non ionisants (National Committee on Non-Ionizing Radiation Protection) avertit que les moins de 18 ans ne devraient pas utiliser de téléphones mobiles.
- Le Sultanat d'Oman interdit aux enfants la fourniture de cartes SIM. D'autres pays, comme l'Australie, demandent aux acheteurs d'avoir un certain âge et de posséder une pièce d'identité (je n'ai pas plus de précision que l'ANSES sur ce point...).

Le jeu trouble de l'Agence chargée de nous protéger (!!!)

Chez nous, l'Anses se contente de formuler mollement des recommandations « pour limiter les expositions aux

radiofréquences » et ne semble guère s'intéresser à tous ces indices de nocivité, à commencer par les risques de cancer du cerveau ou du nerf auditif. L'Agence a émis des recommandations de prudence basiques pour les enfants dans son avis de 2013 (9) mais sans donner officiellement d'âge. Ce sont des scientifiques ou organismes/associations qui recommandent de ne pas utiliser de mobile avant 12 ans voire 15 ou 16 ans.

L'Anses estimait dans ce même avis que les données scientifiques disponibles ne permettaient pas d'établir "d'effet avéré" des OEM du mobile sur la santé tout en soulignant que certains "effets biologiques" pouvaient être observés. Elle confirme le risque potentiellement cancérigène pour les utilisateurs dit « intensifs » caractérisés par une utilisation banale de 30 mn par jour (le choix du terme intensif est censé rassurer la population qui ne se sent pas concernée). Et l'Agence censée nous protéger se contente de recommander deux précautions potentiellement dangereuses (voir plus loin) : acquérir un téléphone au DAS le plus faible possible et l'usage du kit mains libres...

DAS faible ou DAS fort, ce ne sont pas là les bons critères.

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur le DAS, il existe un site qui a été créé par les fabricants de téléphones portables (10), où l'on peut lire notamment dans les FAQs une réponse claire sur ce point : un DAS faible n'apporte pas de garantie de meilleur sécurité, affirment les fabricants...

**Le DAS : une norme importante
mais élastique et trompeuse...**

Le DAS, « Débit d'Absorption Spécifique », est la norme internationale des mobiles. Qui en tient encore compte en choisissant son mobile ? On préfère le design... Pourtant cet indice quantifie le niveau d'exposition maximal (pleine puissance dans les pires conditions de couverture réseau) de l'utilisateur aux ondes du portable via la quantité d'énergie absorbée par la tête ou le corps. Il s'exprime en watt/kg. L'Europe impose un DAS inférieur à 2 watt/kg.

Mais cette norme « internationale » n'est pas la même en Europe et aux Etats-Unis, au Canada ou en Corée du Sud par exemple : en Europe elle est « moyennée » à partir d'un échantillon de tissus de 10 g alors que les Américains la mesurent sur 1 g. Soit au final une norme plus pertinente puisqu'elle évalue sur une zone plus concentrée (disons au creux de l'oreille) la réalité de l'exposition. En Europe les fabricants de téléphone sont favorisés... Quand les autorités françaises recommandent d'acheter un mobile à DAS faible, c'est en fait un DAS fort pour les Américains...

Si l'on prend des téléphones considérés en France comme ayant un DAS faible, des Samsung par exemple à 0,2 ou 0,3 watts/kg, aux Etats-Unis, ils sont proches de 1 watt/kg (Cf. l'article du Point sur le sujet (11))!

De plus, aux Etats-Unis la limite légale n'est pas de 2 watts comme chez nous mais a été prudemment abaissée à 1,6 watts.

**La « sensibilité réseau » :
l'indice-clé disparu...**

De toute façon, mieux vaut ne pas s'équiper d'un appareil au DAS trop faible car l'essentiel est de bien capter afin que l'appareil régule sa puissance et baisse donc sa puissance d'émission avec l'antenne-relais.

Dans des zones très bien couvertes, que vous ayez un mobile à DAS élevé ou à DAS faible ne change rien parce que le téléphone capte bien et émet peu. Mais dans des lieux où régulièrement le mobile ne capte pas bien, le téléphone à DAS faible qui n'a pas une bonne sensibilité réseau sera proche de son niveau de DAS maximum. Et dans les mêmes conditions le téléphone à DAS plus élevé mais qui capte beaucoup mieux rayonnera beaucoup moins.

En fait, la doctrine de l'agence sanitaire revient à limiter l'exposition théorique maximale des gens via une norme bancaire mais pas l'exposition moyenne réelle. Car pour mesurer l'effet réel, il faudrait établir des moyennes à partir de dizaines ou centaines de milliers de mesures, sur un tas de lieux avec tous les opérateurs, des appareils de DAS et de sensibilités réseau différentes. Ainsi, le choix de l'opérateur couvrant le mieux votre zone de résidence/travail est également essentiel.

Le DAS est donc une chose, mais la sensibilité réseau compte autant sinon plus. Or cet indice n'apparaît plus comme c'était le cas au début sur la fiche technique du téléphone vendu par l'opérateur, ce qui permettait de choisir des appareils de bonne sensibilité réseau et de réduire les risques. Cette info est devenue quasi impossible à obtenir et l'ANSES n'impose rien...

Alors faute de connaître la sensibilité réseau de son appareil, retenons juste : l'essentiel est de capter bien où l'on est, point. Car même avec un DAS faible le plus important est d'avoir du bon réseau.

**Le mobile en France :
pas plus dangereux qu'un cornichon (sic !)**

C'est dans ce contexte absurde que M. Danjou, porte-parole de la FFT (Fédération française des Télécom, où se retrouvent les opérateurs mobiles), répète à l'envi sur les plateaux télé ce qu'a osé publier la FTT dans un communiqué, à savoir que la

classification 2B de l'OMS sur le risque cancérigène n'est pas plus inquiétante que celle des 266 autres agents qui rentrent dans cette catégorie, dont « les cornichons »...

Les produits classés 2B en cancérigénité comprennent le café (cofacteur de cancer du rein), le plomb, les vapeurs d'essence, le Bisphénol A (interdit dans les biberons et contenant alimentaires), la chlordécone (pesticide interdit) et les « légumes au vinaigre asiatique » ... ici réduit au cornichon.

Cette comparaison avec le cornichon est aussi absurde que mortelle. Tout le monde sait que c'est la dose (durée, répétition, effet cumulatif) qui fait le poison. Comme tous les légumes vinaigrés, fortement acides, le cornichon à la longue n'est pas bon. Mais combien mangent un pot de cornichons par jour toute leur vie, comparé à ceux qui font usage intensif d'un mobile, jour et nuit, avec forfait illimité, wifi... ?

Cette affirmation malhonnête ne peut qu'accroître les usages déraisonnables du mobile. Même si la FTT choisit bien ses mots en affirmant que « dans l'état actuel des connaissances, ce risque cancérigène n'est pas démontré ».

L'Etat fait l'inverse de ce qu'il annonce

Le « Grenelle des ondes » initié par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État à l'économie numérique en 2009, a pris quelques dispositions comme l'interdiction du mobile à l'école. Mais il préconisait également la baisse de l'exposition des populations, or c'est tout l'inverse qui arrive : on l'augmente, on monte dans les fréquences, on intensifie l'exposition en balançant de nouvelles fréquences.

On marche sur la tête

L'arrivée de la 4G a fortement augmenté la puissance des antennes relais et ce n'est qu'un début.

Un peu de technique pour mieux comprendre : la téléphonie mobile fonctionne sur des modulations de fréquences qui vont du 800 MHz au 2 600 MHz (2,6 GigaHertz). Soit :

- Les fréquences de la 2G : 900 MHz et 1 800 MHz.
- Les fréquences de la 3G : 900 MHz et 2 100 MHz.
- Les fréquences de la 4G : 800 MHz et 1 800 MHz et 2 600 MHz.

2 600 MHz, c'est un peu plus que les fréquences du four à micro-ondes qui avoisine les 2 400 MHz (2,4 GHz) comme le Bluetooth et le wifi qui utilisent même depuis peu du 5 GHz. Des niveaux sur lesquels les scientifiques n'ont aucun recul. Ils ne savent (ou ne veulent) pas se prononcer sur la toxicité d'une fréquence par rapport à une autre...

Et 3 milliards d'euros de fréquences supplémentaires déversées !

En outre, il y a moins d'un mois l'Etat a vendu pour près de 3 Mds€ les fréquences hertziennes libérées par la TNT aux opérateurs de téléphonie. Ces fameuses « fréquences en or » passent par du 700 MHz, base de la future 5G qui sera progressivement mise en place dès 2016.

Cette opération dénoncée par mon collègue Michel Dogna qui parle « d'arme de destruction massive » ([lire ici](#)) est effectivement plus dangereuse autour des antennes-relais car plus pénétrante. Mais ce point de vue est très partiel.

Car la différence avec le 800 MHz n'est pas grande et cette fréquence présente l'avantage d'avoir une portée beaucoup plus grande : en effet, plus la fréquence est « basse », plus la longueur d'ondes est grande.

Autrement dit le 700 MHz permet d'offrir des couvertures réseaux excellentes avec une seule antenne car les ondes vont plus loin. Donc si le danger est accru pour une petite minorité de gens (exposition passive à proximité des antennes), les risques sont plus faibles pour l'immense majorité qui téléphone en bénéficiant donc d'une meilleure couverture réseau (exposition active).

« Micromitraillage » à tous les étages : le vrai casse-tête

Les basses fréquences sont utiles aux opérateurs pour leur couverture, les fréquences élevées aussi puisqu'elles permettent d'offrir un débit plus important et de transmettre des données lourdes (applications, vidéo, etc.). Les opérateurs doivent donc doser entre couverture et débit, c'est la raison pour laquelle ils utilisent ces bandes de fréquences différentes. Le gros danger est précisément dans ce cocktail de fréquences reçues et émises par les mobiles. Hyperfréquences ou micro-ondes (entre infrarouge et radiofréquences), basses et hautes fréquences, modulation et multi-pulsation chaotique, puissance changeante, voilà notre cocktail quotidien.

Les micro-ondes et les très basses fréquences présentent une toxicité (par la production de protéines de stress et par résonance avec les fréquences cérébrales) mais la plus forte est celle des saccades comme le souligne l'association Robin des Toits : un désordre en forme de "micromitraillages" électromagnétiques, dit-elle.

Car non seulement les portables actuels peuvent émettre des hautes fréquences élevées mais celles-ci génèrent également un champ de basses fréquences de 217 Hz. Dans une exposition réelle, le portable ne cesse de varier en puissance selon vos déplacements et les fréquences n'arrêtent pas de changer, du 800 au 2 600, de la 4G, 3G ou 2G... Le corps ne peut s'adapter.

Tous ces changements de fréquences, de puissance, toutes ces modulations s'entremêlent dans un faisceau de cofacteurs du mal-être et de pathologies diverses. Et c'est bien ce que la science ne sait pas appréhender encore. Beaucoup d'études sont ainsi partielles : les scientifiques testent l'effet des ondes sur une seule fréquence (souvent plus basse que la réalité), et à travers un champ de puissance fixe. Pour évaluer l'effet du mobile sur le sommeil, on expose des personnes toute une nuit à des champs, mais toujours les mêmes, à la même puissance. Le résultat est forcément éloigné de la réalité.

Les effets électromagnétiques mesurables sur l'activité électrique du corps

Revenons aux fondamentaux ! Un champ électromagnétique est la combinaison d'un champ électrique et d'un champ magnétique. Mais ces champs électromagnétiques résultent de différentes combinaisons. Interviennent, nous le voyons, des paramètres tels que la puissance, la fréquence, la modulation et la durée d'exposition. Il y a donc différents types de champs électromagnétiques.

Les champs incriminés aujourd'hui sont donc les micro-ondes : une modulation de fréquences particulière. Il peut s'agir des mêmes fréquences que celles qu'utilisent les ondes hertziennes télé ou radio (stables) à la différence que les micro-ondes qui s'en servent sont pulsées.

La toxicité des fréquences est donc très variable. A proximité d'une forte émission wifi (box par exemple ou mobile à plein régime) la fréquence atteint facilement 2,4 GHz, soit la fréquence vibratoire de la molécule d'eau. Le corps étant très majoritairement composé d'eau, c'est une fréquence, selon certains scientifiques, particulièrement toxique pour l'homme. D'autres continuent à répéter que cela n'a pas été démontré mais il n'est pas idiot, même si les émissions wifi sont rarement fortes en puissance d'émission de penser que cette fréquence (temporaire puisque le wifi bascule progressivement sur le 5 et le 5,8 GHz) soit plus toxique pour l'homme.

Les cellules humaines et le cerveau communiquent via des champs électromagnétiques : ondes et impulsions électriques travaillent à la communication intracellulaire, cérébrale et générale...

Il est logique de penser que si un téléphone portable peut perturber des outils ou des appareils de navigation, dans les hôpitaux ou les avions (et de simples postes de radio), ces mêmes champs électromagnétiques perturbent les courants électriques naturels du corps et créent un stress cellulaire pouvant engendrer des ruptures d'ADN et favoriser le développement de tumeurs.

Du seul point de vue électrique, un portable à l'oreille peut émettre plusieurs dizaines voire centaines de volts par mètre là où l'activité électrique naturelle du corps humain s'élève à quelques millivolts pour le cœur et quelques microvolts pour le cerveau. Des signaux extrêmement faibles mais d'autant plus vulnérables.

Êtes-vous malade de votre portable sans le savoir !

Il existe maintenant des marqueurs biologiques permettant d'identifier les effets des ondes mobiles. Le Pr Dominique Belpomme, qui suit de près les électro-hypersensibles, est le seul scientifique ayant autant travaillé sur le sujet en France. Ce cancérologue connu a objectivé ces effets délétères sur le cerveau et dans le sang à travers des marqueurs (12).

On a beaucoup parlé de la « maladie des radars » ou du « syndrome du micro-onde » qui touchait les opérateurs radar militaires dans les années 60/70. Ces radars émettaient des fréquences très fortes qui ont démontrées cancérigènes. La téléphonie mobile serait moins dangereuse par l'exposition bien plus « faible » qu'elle génère... Certes, mais rappelons-nous des durées d'exposition extrêmement longues des mobiles et des cofacteurs (désordre électromagnétique).

Comme le rappelle Robin des Toits encore, ce « désordre » est cause d'agressions physiologiques primaires (et de décomposition des structures biochimiques), dont 4 principales :

- perte d'étanchéité de la barrière sang-cerveau (hémat-encéphalique),
- perturbation de production de la mélatonine et de l'acétylcholine,
- déstabilisation des régulations membranaires,
- dommages génétiques.

Les maux qui devraient vous faire réfléchir

Au final, les effets des ondes se traduisent par une grande variété de maux quotidiens que l'on ne pense pas à relier à l'usage de son smartphone :

- Echauffements et picotements,
- fourmillements,
- maux de tête réguliers,
- troubles du sommeil (insomnies, sommeil lourd et peu réparateur...) et conséquences (problèmes cardiaques, neurologiques, irritabilité, problèmes de stress, dépressions, accidents du travail, absentéisme...)
- acouphènes,
- épilepsie,
- troubles neurologiques divers : hyperactivité, troubles du comportement et autisme (affirment certains scientifiques) pour les enfants qui ont été exposés dans le ventre de leur mère)...
- peau changeante voire maladies de peau.

Vous souffrez de l'un de ces troubles ?

Passez-vous de portables pendant 2 semaines et voyez... Mais comme vous n'en serez probablement pas capables (l'addiction est un autre mal, des consultations spécifiques existent), essayez une protection anti-ondes, et là aussi vous verrez... Mais d'abord, évitez toutes les mauvaises habitudes, vous vous porterez sûrement mieux !

Autant de précautions à prendre que de risques

- Garder le téléphone à distance du corps. Le respect d'une distance de sécurité apparaît sur les notices... en lettres minuscules ! En revanche le site des fabricants déjà cité en parle clairement. Le haut-parleur est le mode de communication à privilégier autant que possible du fait que l'on éloigne le mobile du corps et de la tête, donc l'absorption des ondes. Laisser le mobile sur un support au lieu de le tenir en main.
Dans tous les cas il faut éloigner de quelques cm (2 à 3) son mobile de l'oreille : cela divise par 4 à 10 fois l'absorption des ondes dans la tête tout en permettant d'entendre son correspondant (en montant le volume d'écoute). Le mobile capte mieux le réseau et rayonne moins.
- Prendre l'habitude de tenir son mobile du bout des doigts (et non à pleine main) afin de moins exposer celle-ci mais surtout de permettre au mobile de mieux capter et donc de moins rayonner (plus on limite l'absorption dans le corps/la tête, mieux le mobile capte et baisse sa puissance).
- Ne surtout pas garder son téléphone dans la poche de jean ou dans le soutien-gorge. Des endroits où se trouvent de nombreux organes fragiles et vitaux comme les organes reproducteurs au niveau de la hanche, pas loin des zones où se reproduisent par ailleurs les cellules. Les gars, vous pouvez toujours porter un slip anti-ondes cousus de fils d'argent pour protéger la vigueur de vos spermatozoïdes (ça existe) mais je ne vous garantis rien et vu le prix vous vous voyez porter toujours le même slip ? Pour les filles il y a aussi des vêtements spéciaux, chers...
Avec le smartphone contre le corps, le DAS peut donc être 3 fois supérieur à la norme légale et environ 6 fois celui communiqué par le constructeur.
Les tests qui évaluent les DAS sont en effet réalisés à distance du « mannequin fantôme ». Donc le niveau de DAS communiqué vaut par définition « à distance » et non pas contre le corps (une autre tromperie). Des mesures réalisées en laboratoire montrent par exemple qu'un iPhone dans la poche captant en 4G affiche un DAS de 5 watts/kg au lieu des 2 watts autorisés et moins de 1 watt annoncé par le constructeur...
- Ne jamais dormir près de son téléphone allumé pour s'en servir comme réveil. Ou alors activer le mode « Avion », ce qui laisse quand même le réveil activé (ce que l'on ne sait pas toujours).
- Ne pas utiliser son téléphone au moins 2 h avant d'aller se coucher pour ne pas retarder la sécrétion de mélatonine.
Parents, disciplinez vos enfants qui dorment avec le smartphone sous l'oreiller ou sous les draps (70% des jeunes !). C'est l'une des recommandations récentes de l'OFCOM (Agence des télécoms anglaises) qui en étudiant la chose a montré que la lumière bleue des téléphones retarde la sécrétion de mélatonine donc le sommeil.
- Se méfier des kits mains libres vantés par les fabricants et l'ANSES : l'usage de l'oreillette (offerte avec le téléphone), qui devrait protéger (croit-on), a souvent l'effet inverse avec des niveaux de DAS corps parfois très supérieurs à la norme limite si l'on conserve le mobile sur soi
Si on éloigne le mobile de son corps, comme cela est recommandé, une partie importante des ondes est conduite par le fil (métallique) directement au creux de l'oreille. La mesure en laboratoire du DAS avec une oreillette n'est pas fiable car l'oreille du mannequin n'est pas creuse, ce qui permet de mesurer des expositions faibles à la surface de l'oreille alors qu'elles sont bien plus importantes en réalité dans le creux de l'oreille (soit 2 cm de plus en profondeur, comme pour la mesure du DAS corps qui est réalisée entre 1 et 2,5 cm du mannequin, Cf. www.emfexplained.info). Comme il n'y a pas

d'absorption du rayonnement du téléphone par le corps, le creux de l'oreille subit comme un « effet laser ». Pour éviter cette absorption « laser » sur le conduit auditif, laissez le fil vous toucher le long du corps, du torse : ces zones d'absorption et de dilution des ondes vous assureront moins d'effets délétères sur le conduit auditif.

- Mieux vaut recourir à une oreillette Bluetooth en gardant son téléphone sur une table ou à distance. Le champ du Bluetooth est très faible et le téléphone ne vous expose pas. De plus, ce système atteint 10 m de portée là (le câble de l'oreillette fait 1 m).
- Ne jamais téléphoner en déplacement (voiture, bus, métro, train), le mobile s'affolant en cherchant non stop son réseau. Le « désordre » électromagnétique évoqué plus haut est là à son maximum.
- Éviter d'utiliser le Bluetooth en voiture, même avec une connexion Bluetooth. C'est bien pratique pour téléphoner au volant, ponctuellement...
Mais pour les « routards », cette exposition est redoutable : sur la route le téléphone posé sur le siège passager devient fou ! A 90 ou 130 km/h, il change sans cesse d'antenne, émettant tout le temps à sa puissance maximale (jusqu'à plus de 100 volts/m). Cette exposition, couplée à celle du Bluetooth dans la voiture (cage de Faraday) réfléchit les ondes à l'intérieur de l'habitacle, et expose le conducteur sur la durée (maux de tête et acouphènes touchent particulièrement les commerciaux itinérants) ! Tout le contraire de ce que l'on croit (« c'est bon puisque je n'ai pas le téléphone contre la tête... qui lui est conforme à la norme dans cette configuration »).
- Éviter d'utiliser son téléphone dans une zone mal couverte. Ces recommandations sont données sur le site des opérateurs eux-mêmes qui recommandent de ne pas téléphoner en dessous de 4 ou 5 barrettes. Qui le sait ? Un téléphone qui capte mal a un rayonnement. Dans ce cas :
1/ Changer d'opérateur en se rencardant auprès des voisins ou amis pour connaître le réseau affichant le plus grand nombre de barrettes sur l'écran.
2/ Ou/et changer de mobile pour un appareil doté d'une meilleure sensibilité réseau. L'info a disparu des étiquettes, on l'a vu, mais les Blackberry, les iPhones, les Sony et certains Nokia sont réputés pour leur meilleure sensibilité.
3/ Utiliser le service « FemToCell » que proposent des opérateurs de box wifi. Il s'agit d'une petite antenne que l'on branche à sa box et qui donne du réseau, chez soi, via Internet. Du très bon réseau, malgré une émission très faible d'environ 10 milliwatts.
- Désactiver toutes les fonctions de push des applications du smartphone. L'installation d'applications, très en vogue, aggrave les risques. En donnant accès à ces applications, à la géolocalisation, en activant les « push » (emails chargés automatiquement, flux de news, alertes diverses...), même si l'on ne téléphone que 5 mn par jour, on est criblé de micro-ondes. Car pour mettre à jour en temps réel ces données, le téléphone dialogue et interroge en permanence l'antenne-relais. Ces accès data activés exposent donc continuellement au rayonnement.
C'est à cause de ces données data (GPS et jeux compris) que le niveau de diffusion d'ondes et d'activité des réseaux atteint maintenant celui qui était prévu par les opérateurs pour 2020. La faute à tout le monde !
Si vous êtes « accro » à ces applications, la désactivation des fonctions « push » ne vous empêche pas de les réactiver quand bon vous semble.
- Attention au wifi allumé en permanence (habitude souvent inutile) : le mobile cherche toujours un réseau et vous expose tout en déchargeant la batterie. Il est facile de couper son wifi par les raccourcis sur l'appareil. Idem pour le Bluetooth, autre source de rayonnement.
- Gare surtout à une pratique courante chez certains parents consistant à occuper son enfant, son bébé, en lui donnant son mobile pour jouer (j'en ai été témoin) ! Tranquillité assurée, empoisonnement aussi. Au moins, faute de s'abstenir, que ces parents pensent à activer le mode « avion ».
- Si vous ne n'utilisez votre mobile que pour téléphoner laissez tomber le smartphone pour un petit téléphone tout simple : avec ces modèles, il n'y a émission que lorsqu'on les utilise et ils ne rayonnent que de temps à autre pour signaler leur présence auprès de l'antenne-relais.
- Attention à choisir un modèle compatible avec la 3G qui rayonne en moyenne 100 fois moins que la 2G.

Comment se protéger presque totalement ?

Les usages à risques sont donc assez faciles à éviter, question de bonnes habitudes. Les autorités sanitaires, vous l'avez compris, ne vous aideront pas. Au lieu de préconiser l'utilisation manuelle plutôt que téléphonique (conseil illusoire) par l'envoi de SMS, d'emails, ces autorités feraient mieux simplement de marteler le mot d'ordre « Utilisez votre téléphone mobile avec modération » et d'interdire les forfaits illimités tant que la science n'aura pas écarté le danger...

Mais qui diffuse ces conseils basiques ? Qui sensibilise les plus vulnérables, les jeunes nés avec un smartphone dans le berceau ? Pas une seule vidéo de sensibilisation destinée aux jeunes n'existe sur Youtube et consorts, aucune campagne nationale, aucun support d'information scolaire ludique.

Pour se préserver au maximum, un système de protection complémentaire s'impose. Et devrait être imposé aux jeunes par

tous les parents. Il existe des dispositifs anti-ondes à l'efficacité validée. Dans son avis de 2013 l'ANSES a épinglé ces dispositifs « pas concluants ». Pourtant sur l'un d'entre eux dont je vais vous parler, l'Agence dit qu'il « décharge la batterie » trop vite (voir cette chronique sur D8 [ici](#)). Une façon de confirmer son efficacité par un argument de mauvaise foi (qui même si c'était vrai revient par exemple à dire : n'utilisez pas ce médicament car il a une couleur qui tache les doigts !!!).

Ces dispositifs couplés à l'usage de l'oreillette Bluetooth, au respect des consignes ci-dessus et à une utilisation modérée offre la meilleure des parades du moment.

Les produits « anti-ondes » :
le grand bazar

Des protections il en existe autant que de marchands : des centaines.

Chacun peut faire son marché comme il l'entend, tout n'est pas à jeter aux orties, loin de là, mais les produits élaborés se comptent sur les doigts d'une main. Le problème étant technologique, il ne peut être véritablement contré que par un dispositif technologique. Les OEM ne disparaîtront pas par magie... Il faut les contrer, détourner, neutraliser...

Protection par déphasage à 180°

Les tout premiers dispositifs mis sur le marché utilisaient le principe de déphasage à 180°. Ce principe de physique reconnu permet de capter l'onde en phase et de la déphaser, de la ré-émettre à 180°. Le + et le - s'annulant, les ondes s'annulent et le corps ne perçoit pas de perturbation. En théorie l'idée est intéressante. Mais le problème est que l'efficacité des protections par déphasage à 180° n'a pas été démontrée pour les mobiles ni sur le plan physique ni sur le plan biologique.

Ces protections agiraient mais ne seraient pas au point donc pas fiables, un peu comme les aimants (efficaces... le problème étant de savoir comment et où les utiliser !).

[Ginko Control](#), qui se dit « leader du patch de déphasage », affiche des données « scientifiques » sur son site mais l'on n'y lit que ce résultat sans autre détail : « le patch Ginko Control soulage les tensions des chaînes musculaires antigravitaires en les diminuant » et la société annonce seulement que les tests feront l'objet de publications scientifiques.

Cette société propose également des patchs pour tablettes, ordinateurs, des pendentifs, etc. Pas inintéressant mais encore à vérifier... Rappelons quand même que différents patchs du même inventeur, similaires à Ginko, ont été interdits de publicité sur ses allégations santé par deux fois (Dephasium en 2009 et Para-Ondes en 2008) par l'Afssaps (ANSM) faut de preuve d'efficacité. Comme d'autres produits tels que les premières protections utilisant le déphasage, les premiers produits de [Ondehome](#) par exemple, qui ne donne toujours pas d'argument convaincant sur l'efficacité de sa gamme.

Housses et solution saline activée...

Citons aussi les dispositifs différents (housses) de [Pong Research](#), start-up américaine, qui vend beaucoup mais ne communique aucune donnée sur son système réputé peu fiable par les experts.

Ceux de [Memon](#), aussi, un produit qui existe depuis plusieurs années et consiste à appliquer un revêtement au dos de son mobile qui utilise l'activité électrique de celui-ci pour créer un champ protecteur. Cette société allemande offre toute une gamme de produits intéressants contre l'électrosmog mais coûteux (bracelets à 105€...).

Ou celui de [CMO](#), un des pionniers sur le marché, apprécié des adeptes de l'alternatif bien qu'un peu passé de mode. Le dispositif CMO est basé sur une solution saline microcristalline qui, « activée par le rayonnement de l'appareil, va générer un signal hyper-faible » compensateur. L'ennui c'est que sa durée de vie n'est que d'1 an. Et les tests de CMO sont controversés (y compris par les associations : lire [ici](#) l'article de « Sciences et Avenir » diffusé sur l'un de ces sites, dans la partie « Attention aux dispositifs à l'eau salée »). Mais l'inconvénient réel de cette technologie, outre qu'elle n'est pas sûre non plus (avec 2 sévères interdictions de publicité sur les bénéfices santé non prouvées en 2009 et 2011) est l'obligation de renouveler l'achat tous les ans.

Un blindage, un patch :
deux armes qui sortent du lot

D'autres techniques existent mais arrêtons-nous sur 2 dispositifs qui sortent du lot. Leur efficacité est vérifiable car tous deux se basent sur la norme DAS, facile à mesurer en laboratoire.

[Silvershield](#) affiche des diminutions de DAS comprises entre 80 et 90% mais seulement sur un seul modèle de téléphone testé. Il s'agit d'une coque, avec un rabat à l'avant qui se pose sur l'écran. Ce rabat contient un blindage fait d'un tissu anti-ondes. On téléphone le rabat fermé sur l'écran, qui fait barrière. Mais l'engouement des consommateurs pour des mobiles esthétiques avec des coques personnalisées ne va pas dans le sens de cette protection qui mérite pourtant une attention

particulière.

Il faut enfin signaler le produit de [Fazup](#) dont le patch est compatible avec une soixantaine de modèles de mobiles. Le produit a fait l'objet de tests conduits par Emitech, le laboratoire accrédité COFRAC auquel l'ANSES fait appel... Il a également été testé en 2014 auprès de plus de 1 000 utilisateurs intensifs via une société indépendante, TesterTout, appliquant des normes officielles (AFNOR) garantissant la fiabilité des avis consommateurs collectés. Les résultats (en ligne [ici](#)) sont très majoritairement positifs, autant sur le bien-être des testés que des pathologies : moins ou plus du tout de maux de tête, meilleur sommeil, disparition d'acouphène (témoignages étonnants mais récurrents)... et même de crises d'épilepsie.

Il s'agit d'une antenne passive qui régule la puissance des téléphones et se positionne très précisément sur chaque modèle de mobile à l'aide d'un gabarit de pose... Il permettrait de réduire de 80 à 90% le DAS en moyenne (norme objective et mesurable !) toutes bandes de fréquences confondues.

Le prix est d'un peu plus de 30 € sur Internet. Et moins en pharmacies où il est vendu (il a été élu « produit immanquable » au salon de la profession Pharmagora 2015).

[Des pierres, des plantes,](#)
des « médailles miraculeuses » si vous voulez...

Comment ne pas finir cette enquête sans évoquer les solutions naturelles ou plus ou moins « ésotériques » qui inondent le marché ?

Radiesthésistes, magnétiseurs, géobiologistes, énergéticiens, « spécialistes » de physique ou médecine quantique, lithothérapeutes, scientifiques inspirés, gourous farfelus... les compétences ne manquent pas, les solutions les plus bizarres non plus.

- Côté pierre, la shungite est plébiscitée. Elle aurait des propriétés anti-ondes mais pas vérifiées.
- Le quartz, rarement cité, serait plus intéressant en raison de sa structure minérale (qui détournerait les ondes). Mais pour un smartphone où placer ces pierres et quelle taille choisir ? C'est comme les aimants : à voir avec les experts...
- La tourmaline, qui peut se porter en pendentif, est beaucoup plus intéressante. Cette pierre produit des ions négatifs, propriété étudiée par le Pr Métadier (Université de Paris) et contrecarrerait les effets délétères des ondes en régénérant l'organisme. C'est d'ailleurs une solution évoquée par le Dr Dieuzaide dans son livre « [Les maladies des ondes](#) » préfacé par le Pr Belpomme et postfacé par le Pr Joyeux (rien que ça...).
- Côté plantes, le même Dr Dieuzaide, convaincu du pouvoir de la lavande sur les OEM, dit se protéger via un ruban fixé sur son mobile sur lequel il verse ½ goutte d'huile essentielle tous les jours. Et d'ajouter que la voie cutanée (2/3 gouttes sur les poignets frottés l'un contre l'autre le matin) est aussi efficace.

Quant aux objets aux ondes de forme protectrices, aux médaillons protecteurs magnétiques, quantiques ou que sais-je encore, gare à l'arnaque ou à des effets contraires. Bien qu'un médaillon de bonne matière, même sans effet physique, peut parfois engendrer un effet rassurant et placebo bienvenu chez les plus anxieux !

[Le soleil, aussi, vous bombarde d'ondes électromagnétiques !](#)

N'oubliez jamais que les OEM sont vitales et souvent bénéfiques.

A certaines fréquences, elles sont anti-inflammatoires, cicatrisantes et présentent d'autres propriétés bienfaites que des thérapeutes utilisent (souvenons-nous de la machine de Prior) y compris en médecine. Sans parler des magnétiseurs, qui soignent par leur champ électromagnétique. Et puis quand vous êtes exposé au soleil, vous êtes aussi bombardé d'ondes électromagnétiques !

Mais à force de ne parler que de nocivité des OEM, on oublie leurs bons côtés : bonjour l'effet anxiogène et nocebo !

Les meilleures protections présentées dans cet article n'ont rien de « miraculeux » : ce ne sont que de simples techniques pour utiliser proprement un objet impur et malpropre aux émanations délétères !

Alors protégez-vous, mais ne « psychotez » pas : vous pourriez en faire une autre maladie... Cette pathologie psychosomatique dont souffrent tous les vrais-faux électro-hyper-sensibles. Mais c'est une autre affaire, avec en plus de vrais malades, sur laquelle il reste à faire la lumière !

- (1) **Meta-analysis of long-term mobile phone use and the association with brain tumours.** [Hardell L, Carlberg M, Söderqvist E, Hansson Mild K. Int J Oncol.2008 May ;32\(5\):1097-103. PMID: 18425337 \[PubMed\].](#)
- (2) **Avis relatif à l'information du consommateur dans le domaine de la téléphonie mobile** (février 2008).
- (3) http://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208_F.pdf
<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs193/fr/>
- (4) **Les résultats de l'étude « Interphone » qui ont en partie influencé ce classement de l'OMS étaient en plus biaisés et minoraient le danger** puisque que 90% des personnes étudiées avaient téléphoné autour de 1 600 heures sur une moyenne de 10 ans, soit quelques minutes par jour, autant dire rien par rapport à la réalité. Les 10% restant (et en danger) ayant utilisé leur mobile sur 10 ans à raison d'une demi-heure par jour = l'équivalent d'1 mois d'utilisation à raison de 3 h/jour... loin des usages actuels !
- (5) <http://www.bioinitiative.org/table-of-contents/>
- (6) **Why children absorb more microwave radiation than adults: The consequences.** L. Lloyd Morgan, Santosh Kesari, Devra Lee Davis [Journal of Microscopy and Ultrastructure](#). Volume 2, Issue 4, December 2014, Pages 197–204.
- (7) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25695646>
http://www.researchgate.net/publication/272517101_Radiofrequency_signal_affects_alpha_band_in_resting_electroencephalogram
- (8) Ce rapport pré-définitif (223 pages !) est disponible ici : https://www.anses.fr/fr/system/files/Consultation_AP_2012sa0091_RE.pdf
- (9) <https://www.anses.fr/fr/content/lanses-formule-des-recommandations-pour-limiter-les-expositions-aux-radiofréquences>
- (10) **Le site des fabricants et de leurs recommandations : www.emfexplained.info** (qui démonte aussi quelques mythes comme la cuisson d'un œuf avec des mobiles...). **Et concernant le DAS dont la valeur basse n'est pas une garantie :** <http://www.emfexplained.info/fra/?ID=25585>
- (11) http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/gueric-poncet/exposition-aux-ondes-l-etrange-difference-etats-unis-europe-14-08-2013-1713991_506.php
- (12) **Ces marqueurs biologiques de l'électro-sensibilité sont présentés en détail sur le site** <http://www.ehs-mcs.org/>

Attention : Les conseils prodigués dans cet article ne vous dispensent pas de consulter un praticien des médecines alternatives. Vous pourrez en trouver un près de chez vous et prendre rendez-vous sur annuaire-therapeutes.com Cet article vous a intéressé ?

Notez le en cliquant sur les étoiles. Merci

4 avis

SUR LE MÊME SUJET



• [Le four à micro-ondes : une arme domestique](#)

• [Le four à micro-ondes :](#)



• [communiquant »](#)

• [Pourquoi il faut refuser Linky, le nouveau compteur <](#)

VOS COMMENTAIRES

•

• **Anonyme** Le 04/12/2015 12:09

Bonjour,

Je suis électrosensible, et j'ai lu avec beaucoup d'attention votre article.

Merci en tous cas pour toutes ces infos, j'ai appris également des choses édifiantes qui devraient faire réfléchir les accros du tout-connecté !

Après avoir testé différents produits anti-ondes, j'aimerais partager avec vous les résultats suivants :

- En ce qui concerne le blindage / coque de Silvershield, même si l'idée de départ est bonne, je mets au défi un électrosensible de pouvoir utiliser 5 minutes un portable muni de cette coque : l'appareil compense le blindage en émettant plus fortement sur les autres côtés, et la gêne est immédiate.

- je ne connais pas les produits fazup, mais je me méfie, comme pour le produit précédent, des tests montrant une réduction du DAS : pour un électrosensible, ce n'est pas forcément pertinent, surtout si la mesure est réalisée de façon directionnelle. Le corps humain est plus réceptif que cela.

Actuellement, le seul système qui me permet d'éviter de terribles maux de tête quand je suis à proximité de téléphones portables, d'antennes GSM ou de lignes à haute tension n'est pas cité dans votre article.

Contrairement à d'autres, son concepteur n'investit pas massivement dans les opérations marketing, et je me demande si vous connaissez cette technologie basée sur les circuits oscillants type Lahkovsky : <http://www.espacemom.com/>

En tous cas, pour mesurer les effets d'une protection anti-ondes de façon objective, je pense que chacun doit pouvoir ressentir dans son corps si c'est bon ou pas.

D'un point de vue énergétique, avoir un portable allumé près du corps modifie la structure de l'aura, décale le plan vertical et affaiblit toutes nos défenses... comme si nous étions sous emprise. Et ça aussi, c'est un cadeau empoisonné !



• **Dominique V.** Le 04/12/2015 08:27

Merci pour cette information complémentaire sur le Bluetooth de la voiture émettant à l'arrêt mais sans doute avez-vous lu l'article trop vite car il y est bien dit : " Eviter d'utiliser le Bluetooth en voiture, même avec une connexion Bluetooth. Cette exposition est redoutable...".



• **Anonyme** Le 03/12/2015 17:12

Bonjour à tous,

J'y pense souvent :

- quand on me regarde tel un extra-terrestre lorsque je dis que je n'ai pas de portable (passé, présent, futur)

- quand je dis aux gens de ne pas laisser les enfants y toucher

- quand je demande à ma copine d'éteindre son téléphone pour la nuit

- quand je vois dans la rue les très rares personnes sans téléphone à la main

- quand je demande aux nombreuses personnes dans une pièce d'éteindre leur(s) téléphone(s) (ou que je sois obligé de sortir) car les maux de tête commencent à m'envahir

- quand on me demande comment je fais pour avoir des copines (les plus jeunes) ou comment je fais en cas d'urgence (les plus âgés)

- quand je leur demande comment ils feraient sans portable, ne serait-ce que le temps d'une journée

Alors quand je dis en plus que je n'ai aucun compte sur quelque réseau social... scandale !

Cet article est vraiment très intéressant. J'imagine déjà certains retours, du style : "oui, bon de nos jours, le portable, c'est vital", "ah, un anti-portable !", ou encore "mais c'est bon, on le sait" (mais on continue quand même...). Je croyais en savoir beaucoup, mais en fait, je ne connaissais que la moitié de cet article si riche. Quant au coup des parents qui donnent leur téléphone "intelligent" à leur enfant, j'en ai été témoin trop de fois malheureusement, surtout que ces enfant n'avaient que 4, 3, voire 2 ans !

Cet article m'a énormément fait réagir, je pourrai en parler très longtemps. Je vais donc terminer avec Noël : par trois fois, on m'a dit qu'on m'offrirait un téléphone portable, à chaque fois j'ai répondu (visiblement de manière très convaincante) "pas la peine, je ne m'en servirai pas ! Par contre, j'amènerai un gâteau de châtaignes pour le dessert."

Merci encore pour vos superbes articles, toujours aussi passionnants et utiles. Celui-ci m'a particulièrement fait réagir étant donné que nous sommes vraiment tous concernés.



• **Anonyme** Le 03/12/2015 11:29

Bonjour,

Je suis utilisateur des produits Memon depuis 10 ans avec une satisfaction qui dépasse largement tous mes essais des autres produits en vente sur le marché.

Je constate quelques erreurs dans votre article concernant Memon.

Le prix du bracelet n'est pas de 150E mais de 105E. Avez vous consulté leur gammes avant d'écrire l'article?

En outre, vous parlez des produits Memon comme étant sans fondements scientifiques.

J'ai joint le directeur de la société Memon France ce matin et il me dit n'avoir jamais été consulté par vous même pour l'écriture de votre article. D'autre part, sur leur site internet vous pouvez trouver différentes recherches scientifiques validant l'efficacité de Memon comme par exemple cette étude pilote concernant l'effet de l'harmonisateur memon® MOBILE sur la téléphonie mobile, par microscopie à champ sombre, mesure de viscosité et analyse-terrain bioélectronique d'après Vincent (BETA) sur le sang de 4 sujets

Réalisée à Althengstett le 04.04.2011. Voici le lien: <https://media.memon.eu/memon2014/fr/pdf/etudepilote.pdf>

En recherchant bien (est ce à vos lecteurs de le faire?) vous avez aussi une vidéo ou un scientifique parle des études menées sur la technologie Memon et en dit le plus grand bien (testes menés en double aveugle). Je vous mets le lien vers la vidéo: <https://youtu.be/SydB4NUf9-U>

M.Ziegler, directeur de la société Memon France est à votre entière disposition pour vous fournir les résultats de recherches des 4 laboratoires indépendants allemands qui attestent de l'efficacité de la technologie Memon. Apparemment il semble qu'il vous ait déjà écrits plusieurs fois mais sans réponse de votre part...

Concernant les produits fazzup dont vous parlez dans votre article, je suis aux regrets de ne trouver nul par les résultats de recherches dont ils font mention dans leurs publicités. Ne doutant pas de votre sincérité je me permet de vous demander si vous les avez en votre possessions (pour écrire un article objectif cela doit être le cas) et je vous remercie de me les faire parvenir à l'adresse suivante: osswald.franck@gmail.com

Bien cordialement,
M.Osswald Franck
Conseiller Memon Technologie



• **Lucienne C.** Le 03/12/2015 10:11

Enfin un bon article sur le danger des ondes électromagnétiques.

Je conteste seulement votre conseil d'utiliser le Bluetooth notamment en voiture.

Il faut savoir qu'une fois activé le Bluetooth de votre voiture émet en continue même coupé à l'arrêt. Par exemple j'ai mesuré à l'arrêt alors que la personne l'avait "coupé" et j'ai trouvé 1 V/m. Lorsque la voiture marche ce doit être encore plus impressionnant. Pour couper ce rayonnement la personne a du faire enlever le bloc Bluetooth!

Je pense que si vous l'activez sur votre téléphone il doit continuer à émettre sans arrêt. Donc, comme le wifi ce sont des techniques à ne jamais utiliser car ils diffusent en permanence les OEM.
